



Paris – 30 janvier 2017. Les fabricants et distributeurs de matériels, matériaux, et équipements dentaires, réunis au sein du COMIDENT, sont attentifs et souhaitent la préservation de l'innovation, dans l'intérêt des patients.

Les fabricants et distributeurs, adhérents du COMIDENT, estiment essentiel que les décisions à venir, qui appartiennent aux professionnels de santé et à leurs interlocuteurs institutionnels, soient conformes à l'intérêt des patients. Elles doivent, également, être guidées par la volonté d'améliorer l'accès à des soins de qualité et par le développement et l'utilisation de produits et matériels de haute technologie.

Ils pensent souhaitable que les mesures envisagées ne soient pas conduites uniquement par des considérations économiques, au risque de freiner l'innovation du secteur dentaire développée ces dernières années au bénéfice des patients.

Ils restent particulièrement vigilants à éviter tout impact négatif sur la qualité et la performance des produits qu'ils fabriquent et commercialisent, essentiels aux professionnels de santé et aux patients.

Le COMIDENT est donc favorable à toute initiative qui, mobilisant et capitalisant les compétences de chaque profession, assurera la promotion d'une filière de santé bucco-dentaire unie et responsable, afin de relever les défis de santé publique et les enjeux à venir.

A propos du COMIDENT

Le COMIDENT est l'association professionnelle regroupant les fabricants et distributeurs de matériels, matériaux et équipements essentiels utilisés par les chirurgiens-dentistes et prothésistes dentaires. Il apporte son expertise dans la chaîne de valeurs et sa volonté de contribuer à son évolution.

Contact

31, square Saint-Charles

75012 – PARIS

Tél : 01 48 74 11 08 ou contact@comident.fr